



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Benoit SIMONIS demeurant Rue des Volontaires 4 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Avenue de la Station, 20 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°664C6.

La demande vise les travaux suivants : Rehaussement d'un bâtiment existant incluant un commerce et un logement et démontage de la toiture existante du bâtiment et des cloisons de l'étage sous-jacent et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la pente de toiture devrait être comprise entre 35 et 45° ;
- un seul matériau de parement est admis pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;
- l'emploi de l'ardoise comme bardage de façade n'est pas prévu en façade avant ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 mars 2024 au 02 avril 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be